

Dossier de présentation



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
Charente Maritime

ÉCOLE
DU

100 % DÉDIÉ AUX JEUNES EN SITUATION
DE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL

SPORT

DÉCOUVRE UN
HANDI' SPORT DIFFÉRENT
UN MERCREDI SUR DEUX !

LICENCE HANDISPORT OBLIGATOIRE :
Licence annuelle ou Licence ATP temporaire
(nous contacter pour plus d'informations)

CLUB MULTISPORTS
À LA ROCHELLE
(SALLE FRANCE VATRÉ)

06 62 86 02 08

cd17@handisport.org

<https://www.handisport17.org/jeunes/ecole-du-sport>

la Charente Maritime

LA ROCHELLE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

ROTAIRE

CDOS CHARENTE MARITIME

LBS Full digital & print service

Comité Départemental Handisport Charente-Maritime, Centre Associatif Charcot, 3 rue Jean-Baptiste Charcot, 17000 La Rochelle

Saison 2026-2027

ÉCOLE DU SPORT

Saison 2026-2027

Un programme de découverte et d'apprentissage du parasport.

QUI EST LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT 17 (CDH17) ?

Le **Comité Départemental Handisport Charente-Maritime** (ou CDH 17) est un élément décentralisé de la **Fédération Française Handisport** (ou FFH).

Son objectif est de **PROMOUVOIR** et **DÉVELOPPER** la pratique d'activités physiques et sportives, de loisir ou de compétition, adaptées aux **PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR, VISUEL OU AUDITIF**, sur tout le territoire de la **CHARENTE-MARITIME** (17).

Nous **ACCOMPAGNONS** les **CLUBS SPORTIFS** souhaitant ouvrir des **SECTIONS HANDISPORT**, et nous aidons les personnes en situation de handicap à trouver un sport adapté à leurs besoins ou envies.

Le handicap moteur ou sensoriel n'est pas une fatalité, car toute personne jeune, adulte ou sénior, qui en a l'envie, peut pratiquer une activité sportive comme tout un chacun.



NOS MISSIONS

- Aider les clubs sportifs à accueillir des pratiquants en situation de handicap.
- Faciliter l'accès au sport pour toutes les personnes en situation de handicap moteur, visuel ou auditif.
- Organiser des événements sportifs, des actions de sensibilisations et des formations sur le Handisport.
- Développer des partenariats avec les acteurs du médico-social et du sport traditionnel.

PRATIQUER UN SPORT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PERMET :

- l'autonomie,
- le maintien des capacités motrices,
- l'entraide
- la confiance et l'estime de soi.

Si vous êtes un établissement scolaire ou périscolaire, un établissement spécialisé, un centre de rééducation ou une entreprise, vous pouvez découvrir tout cela en situation, grâce à nos « sensibilisations Handisport », alors à vous de jouer en nous contactant pour en savoir plus et obtenir un **DEVIS personnalisé** (sans engagement). Vous pouvez en savoir plus sur notre site internet :

<https://www.handisport17.org/sensibilisations>



QU'APPELLE-T-ON L' « ÉCOLE DU SPORT » ?

L'École du Sport est un « CLUB » MULTISPORTS organisé par le CDH17, en partenariat avec les clubs Handisport du territoire de la Charente-Maritime (et occasionnellement d'autres clubs sportifs non affiliés).

Elle est destinée aux jeunes de 6 à 17 ans, en situation de handicap moteur ou sensoriel (auditif et visuel).

Ce dispositif leur permet d'accéder à des activités sportives adaptées, de manière ludique et progressive, dans un cadre sécurisé et inclusif.

CLUB MULTISPORTS
À LA ROCHELLE
(SALLE FRANCE VATRÉ)



OBJECTIFS DU PROGRAMME :

→ Améliorer l'accès à la santé par le sport

- Favoriser l'activité physique régulière pour le bien-être des jeunes et lutter contre la sédentarité.

→ Promouvoir l'inclusion et l'intégration sociale

- Encourager la découverte de nouvelles disciplines et l'intégration dans des clubs handisport locaux.

→ Sensibiliser aux bienfaits du Handisport

- Offrir une initiation aux disciplines handisportives et accompagner les jeunes vers une pratique pérenne.



✂ ORGANISATION & ENCADREMENT :

LIEUX : Les séances se déroulent principalement Salle France Vatré de La Rochelle (90 rue du Vélodrome), et pendant les vacances scolaires à Saintes (Complexe multisports COSEC Yvon Chevalier, 58 cours du Maréchal Leclerc, 17100 Saintes), mais peuvent aussi avoir lieu dans différentes structures adaptées à la pratique du Handisport ou dans un club affilié (salles omnisports, bases nautiques, gymnases spécialisés, ...). Un email est toujours envoyé au préalable pour confirmer le lieu de pratique.



ENCADREMENT : Loïse PIGNON, Agent de Développement du CDH17 + les entraîneurs des clubs partenaires + divers bénévoles selon le sport proposé.

FRÉQUENCE : Deux mercredis après-midi par mois de 14h à 16h (sur les semaines impaires), du 07 octobre 2026 au 07 juillet 2027 (voir le calendrier en page 6).

TARIF : la participation des jeunes à notre « ÉCOLE DU SPORT » nécessite simplement la prise d'une licence HANDISPORT obligatoire...avec la possibilité de choisir entre :

- ✓ Licence LOISIR (ou COMPÉTITION si nécessaire) au prix de 33€ par an (tarif 2026-2027), à prendre dans l'un de nos clubs affiliés (+ potentiellement une adhésion au club, à voir selon le club choisi, nous consulter pour en savoir +)
- ✓ Licence temporaire ATP au prix de 5€ par séance (si la présence de votre enfant est occasionnelle), à prendre à chaque séance auprès de notre Agent de Développement (et à régler sur place en liquide si possible).
- ✓ Utiliser le « PASS' SPORT » pour rejoindre un club : c'est une aide financière du gouvernement destinée à couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. Elle prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription. Pour en savoir plus, voir sur : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

100 % DÉDIÉ AUX JEUNES EN SITUATION
DE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL

LES HANDI' SPORTS A DÉCOUVRIR

A L'ÉCOLE DU SPORT DU CDH17

(selon la disponibilité des club affiliés ou partenaires)

• BASKET FAUTEUIL (intérieur ou extérieur selon les infrastructures)

Né sous une forme rééducative après la seconde Guerre Mondiale dans l'hôpital de Stoke-Mandeville, le basket se pratique en fauteuil et s'adresse aux personnes atteintes d'un handicap physique (paraplégiques, amputés).



• SARBACANE (intérieur pour raison de sécurité)



Activité pour les personnes lourdement handicapées, la sarbacane permet le développement des qualités d'adresse et met en jeu des capacités de concentration et d'endurance. En compétition, les participants, après une volée d'essai, envoient 3 volées de 3 flèches sur une cible placée à 2,50m.

• BOCCIA (intérieur, ou extérieur avec des balles différentes)



Pétanque adaptée pour les personnes lourdement handicapées, c'est un sport paralympique, qui peut se jouer en autonomie ou avec des aides matérielles (rampes) et aides humaines (tierces). Elle se pratique en individuel ou en double. Les balles étant en cuir, remplies de sable, l'activité se pratique en intérieur, sur un sol lisse, sur un terrain de 12m par 6m.



• TIR SPORTIF A LA CARABINE LASER (intérieur ou extérieur)

Activité ludique et éducative, le tir peut se pratiquer en loisir et ce, par tous types de handicaps reconnus par la FFH. Cependant, de par son caractère mesurable, il trouve toute son identité en compétition. Le tireur effectue des tirs sur la ciblité sans contraintes de temps ni de coups afin de se familiariser avec le matériel et la visée des cibles.

• TENNIS DE TABLE (intérieur, ou extérieur selon les infrastructures disponibles)

Se pratiquant en simple ou en double, debout ou en fauteuil, c'est l'un des 1ers sports à avoir été mis en place dans les années 50.



• PARCOURS MOTEUR EN FAUTEUIL (intérieur ou extérieur)

(peut-être couplé avec le parcours (DV) déficient visuel)



Cet atelier permettra aux participants d'expérimenter le déplacement d'une personne à mobilité réduite. Même s'il ne représente qu'une vision simplifiée et partielle des obstacles rencontrés au quotidien, ce parcours pédagogique a comme objectif de sensibiliser chacun aux problématiques d'accessibilité.

• PARCOURS A L'AVEUGLE (DV) (intérieur ou extérieur)

(peut-être couplé avec le parcours moteur en fauteuil)



Le handicap visuel recouvre des réalités variées. Cet atelier offre l'opportunité de découvrir plusieurs de ses manifestations. L'animateur expliquera quelques astuces pour mieux communiquer avec les personnes handicapées visuelles. Il proposera aussi de tester les situations de guide et de personne guidée, expériences qui leur donneront l'occasion d'échanger sur les sensations vécues.



• TORBALL (intérieur)



Dans ce sport collectif pour déficients visuels, l'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main. Chaque équipe est composée de 3 joueurs alternativement attaquants puis défenseurs. Le match se pratique sur un terrain de 16x7m, en 2 périodes de 5'. Une salle doit être dédiée à cette activité car elle doit se jouer dans le silence. L'idéal est l'utilisation d'un dojo pour pratiquer.



• **CÉCIFOOT** (intérieur)

Sport collectif d'opposition pour déficients visuels, le cécifoot est une adaptation du football. L'objectif est de mettre un ballon sonore dans le but adverse en le faisant progresser à l'aide des pieds, tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant. Sport de loisirs ou de compétition, le cécifoot est pratiqué par les non-voyants (catégorie B1) et par les malvoyants (catégorie B2/B3) aussi bien dans les clubs Handisport que dans des sections intégrées à des clubs valides. Des joueurs valides peuvent être intégrés lors des matchs.



• **JUDO** (intérieur)

Le para judo consiste à adapter la pratique du judo pour les personnes en situation de handicap moteur et/ou sensoriel (contrairement au judo adapté, conçu pour les personnes en situation de handicap mental/psychique). Certaines règles sont adaptées pour permettre aux athlètes de s'exprimer pleinement, dans une logique de développement de l'accessibilité de la pratique sportive.

• **ESCRIME** (intérieur, ou extérieur selon la météo et les infrastructures)

Destinée principalement aux personnes handicapées physiques, l'escrime se pratique dans des fauteuils roulants maintenus sur la piste par un système de fixation qui permet de régler la prise de distance et différencier la position des tireurs (droitier/gaucher).



• **VOILE** (extérieur selon la météo)

La voile est une discipline accessible à tous, quel que soit le handicap. En effet, de nombreux bateaux adaptés existent et permettent de découvrir les plaisirs de la glisse. Que vous soyez en solo, en duo ou bien en équipage, les bateaux et les équipages évoluent pour une plus grande accessibilité. En pratique les activités sont également variées. Du plaisir de la glisse sur l'eau au grand air, en passant par l'autonomie en navigation avant de découvrir le jeu de la régate, toutes les formules fonctionnent et procurent plaisirs et sensations.

• **TENNIS** (intérieur, ou extérieur selon la météo et les infrastructures)

Intégré depuis 2017 à la FFT, le paratennis rassemble le tennis fauteuil et le tennis pour sourds et malentendants autour d'une même passion, et promeut un tennis ouvert et inclusif. Il s'adresse d'une part aux personnes atteintes d'une perte fonctionnelle ne permettant pas une pratique debout, et d'autre part à toute personne déficiente auditive. Le paratennis organise la pratique du tennis en l'adaptant aux contraintes du handicap, dans le respect des valeurs du tennis.



• **ATHLÉTISME avec FRAME RUNNER** (intérieur, ou extérieur selon la météo et les infrastructures)

Un frame runner est un tricycle sans pédale permettant d'accéder à la course à pied sans que l'équilibre ne soit un problème pour le pratiquant. Il est destiné à des personnes atteintes de troubles de l'équilibre, de paralysie cérébrale, de dystrophie musculaire, d'amputation ou agénésie des membres inférieurs... se déplaçant généralement en fauteuil roulant électrique, manuel, déambulateur ou béquilles.

En compétition, on parle de frame running, et l'activité vise essentiellement les sportifs paralysés cérébraux. Des courses de vitesse, de ½ fond et de fond peuvent être proposées. La CPISRA (Fédération internationale du sport pour les paralysés cérébraux) propose 3 classifications (RR1, RR2, RR3) basées sur les capacités fonctionnelles. Le Comité Paralympique International commence à ouvrir des épreuves de frame running lors des compétitions de para-athlétisme.

• **Etc.. !**

Les activités seront déterminées au fur et à mesure de la saison 2026-2027 selon les réponses des clubs affiliés ou partenaires contactés.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier prévu sur La Rochelle ou Saintes

Programme pour la saison 2026-2027

Dates	Club / Organisme encadrant	Discipline	Lieux (sauf exceptions)	Horaires
07/10/2026	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
21/10/2026	_____ / CDH17	A définir	Saintes	14h – 16h
04/11/2026	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
18/11/2026	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
02/12/2026	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
16/12/2026	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
06/01/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
20/01/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
03/02/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
17/02/2027	_____ / CDH17	A définir	Saintes	14h – 16h
03/03/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
17/03/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
31/03/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
14/04/2027	_____ / CDH17	A définir	Saintes	14h – 16h
28/04/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
12/05/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
26/05/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
09/06/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
23/06/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h
07/07/2027	_____ / CDH17	A définir	La Rochelle	14h – 16h

Avant chaque session, un mail récapitulatif sera envoyé aux participants avec les modalités détaillées.

COMMENT S'INSCRIRE ? : Les inscriptions sont ouvertes toute l'année auprès du CDH17 !



**Venez découvrir le Handisport
et
partager une belle expérience sportive !**

Plus d'informations sur :
<https://www.handisport17.org/jeunes/ecole-du-sport>

Ecole du Sport du 19/06/2026



CONTACTS

Agent de Développement : Loïse PIGNON (06 62 86 02 08 / 05 46 30 08 34)

Secrétariat : Agnès de ROUX (05 46 30 08 34)

Centre Associatif Charcot, 3 rue Jean-Baptiste Charcot, 17000 La Rochelle

COURRIEL : cd17@handisport.org

SIRET N° 451 684 526 000 36 / APE : 9312Z

NOTRE COMITÉ DIRECTEUR :

<https://www.handisport17.org/qui-est-le-cdh17/le-comite-directeur>

*Suivez-nous sur les
réseaux sociaux :*



CDH 17 : www.handisport17.org
FFH : www.handisport.org



Handisport Charente-Maritime



@handisport_charente_maritime



Handisport Charente-Maritime



**AIDEZ-NOUS
A FAIRE VIVRE
LE HANDISPORT,
ET REJOIGNEZ NOS
PARTENAIRES**



(Contact : Philippe BOUJU, Vice-président)

MAJ du 03/09/2026